

Y aura-t-il un feu d'artifice aux Sablettes le 15 août?

ANIMATIONS Les restrictions budgétaires municipales inquiètent les commerçants du quartier. Le sujet sera débattu lors de leur assemblée générale le 11 avril

Y aura-t-il un feu d'artifice aux Sablettes, le 15 août prochain, ou l'année 2011 mettra-t-elle fin à la tradition?

La question se pose à quelques jours de l'assemblée générale de l'association des commerçants du sud de La Seyne. Car pour Bernard Benet, président, « si les commerçants ne participent pas financièrement, la réponse sera non, il n'y en n'aura pas ».

La municipalité a en effet, tout récemment, sollicité une entrevue avec le président des commerçants du sud de La Seyne. « Coupes budgétaires oblige », les finances dédiées à l'événementiel sont revues à la baisse et, du coup, nombre d'animations prises en charge par la municipalité ne seront pas renouvelées cet été. De fait, la commune prendra à ses frais l'organisation de deux feux d'artifice seulement : fin juin pour la fête de la ville, et l'incontournable ballet pyrotechnique du 14 Juillet. « Il m'a été clairement demandé de prendre en charge le feu du 15 août dans le

cadre des rendez-vous pyrotechniques que nous proposons depuis deux ans, aux Sablettes », explique Bernard Benet. Seule assurance formulée par la municipalité auprès du président de l'association des commerçants : le montant de la subvention allouée.

Mettre la main à la poche

Sans jeter l'opprobre sur la ville, « je comprends leur décision, dit Bernard Benet... On ne peut pas augmenter les impôts locaux et dans le même temps, ne pas réduire les dépenses... », le commerçant est tout de même amer : « il faudra que les commerçants de tous les quartiers sud mettent la main à la poche... »

Tous les quartiers environnants, tous les commerces qui y vivent et profitent, le 15 août, de l'attraction du feu d'artifice pour remplir terrasses et fonds de caisse. Et le feu d'artifice du 15 août, l'an dernier, « avait coûté à la commune quelque 25 000 € ».



Le traditionnel feu d'artifice du 15 août attire beaucoup de monde chaque année. Une manne profitant aux commerçants qui sont appelés à contribuer à « l'effort de guerre ».

(Photo doc. J. B.)

Voilà bien un sujet dont il sera question lors de l'assemblée générale car « nous avons de quoi honorer la chasse aux œufs de Pâques (le lundi de Pâques, Ndlr)

et ensuite, il n'y aura plus rien dans les caisses », ajoute Bernard Benet.

Rendez-vous est donc pris pour le 11 avril à 18 h au bar l'Escalade, aux

Sablettes. Les commerçants y aborderont sans doute également la question des animations durant la saison. Selon Bernard Benet, il n'y aura plus de « grands spectacles » gratuits organisés dans le parc Braudel. Seuls quelques concerts intimistes de jazz, et autres formations musicales, seront proposés aux estivants et aux riverains, invités à s'installer dans l'amphithéâtre de verdure...

Propos à demi-mots confirmés par Martial Leroy lors de la conférence de presse des animations liées au transfert du marché forain, et par la programmation estivale de « Sous le pont », mise en ligne sur le site de la ville. Programmation de belle facture compte tenu des finances municipales, mais pour le seul centre-ville... « C'est vrai que l'on a choisi de recentrer les animations sur le centre », confirme à son tour Philippe Mignoni, adjoint délégué à l'économie et au service public.

KARINE MICHEL

kmichel@varmtin.com